

Compte-rendu du Groupe de travail 1 „Studiengangsarchitektur/Architecture des cursus“ dans le cadre de la deuxième Conférence binationale franco-allemande sur la formation des enseignants

Lieu : Landtag, Mainz

Date : 07/11/2014

Heure : 09h15-12h30

Participants : voir liste des participants en annexe

Présidents de séance : Dr. Sylvie Marchenoir (Université de Bourgogne)

Prof. Dr. Peter Dörrenbächer (Universität des Saarlandes)

Secrétaire de séance : André Hansen

Ordre du jour :

1. Tour de table	1
2. Synthèse des problématiques	2
2.1. Didactique de la discipline / sciences de l'éducation	2
2.2. Mise en pratique dans des établissements scolaires	4
2.3. Proposition d'une architecture des cursus.....	5
3. Synthèse des résultats.....	6
4. Annexe.....	7

1. Tour de table

M. Dörrenbächer invite les participants à se présenter brièvement et à exprimer leur principal souhait concernant le travail du groupe « Architecture des cursus ». Souhaits exprimés :

- Réalisation de programmes standards au sein des coopérations franco-allemandes (M. Hein)
- Dans quelle mesure existe-t-il la possibilité d'un *Master of Education* binational sur la base d'un cursus intégré *Bachelor of Education*? (M. Hein)
- Comment les certifications d'aptitude à l'enseignement peuvent-elles être reconnues ? (M. Schmaling)
- Comment traiter le poids différent accordé à la didactique de la discipline/aux sciences de l'éducation ? (Mme Eckhardt, Mme Schelle, M. Thein)
- S'intéresser à la compréhension différente de la didactique de la discipline (M. Thein).

Les problèmes suivants, spécifiques à certaines coopérations, ont été signalés :

- Critique de la fermeture du programme franco-allemand en Géographie à Sarrebruck (M. Hochscheid-Mauel)
- Des réformes à Lyon (nouveau CAPES) et Leipzig (*Staatsexamen*) nécessitent une restructuration du cursus commun (M. Poumet).

Les participants notent leurs demandes sur des fiches distribuées préalablement. Monsieur Dörrenbächer et Monsieur Hansen disposent les fiches sur un panneau d'affichage.

Compte-rendu du Groupe de travail 1 „Studiengangsarchitektur/Architecture des cursus“ dans le cadre de la deuxième Conférence binationale franco-allemande sur la formation des enseignants

2. Synthèse des problématiques

Monsieur Dörrenbächer procède au bilan des problèmes évoqués :

- Le problème des études monodisciplinaires en France et bidisciplinaires en Allemagne et l'enseignement d'une discipline en France et de deux disciplines en Allemagne est mentionné une fois.
- L'organisation du cursus (bi-Licence, double Licence, passage du *Bachelor/Master* au *Staatsexamen*) joue aussi un rôle important.
- La conception et le rôle du professeur sont abordés en tant que « métaproblèmes ».
- L'organisation de phases de stage pratique, la part des sciences de l'éducation pendant les phases de Licence et de Master et le regroupement des didactiques disciplinaires (lettres et sciences humaines regroupées avec les sciences sociales ?) représentent également un grand faisceau d'interrogations.
- La validation des stages dans les établissements scolaires, celle des cours de didactique de la discipline et de sciences de l'éducation etc. sont encore souvent problématiques. L'impossibilité d'obtenir des équivalences pour des stages dans des établissements scolaires est mise en avant.
- Le problème de la compatibilité ou incompatibilité au niveau du stage en responsabilité après obtention du CAPES et du *Referendariat* est soulevé.

Monsieur Dörrenbächer conclut de cet aperçu des problèmes que le règlement de la question des validations des enseignements dans les didactiques disciplinaires et les sciences de l'éducation est considéré comme crucial. Les participants au groupe de travail sont sollicités pour élaborer des ébauches de solutions.

2.1. Didactique de la discipline / sciences de l'éducation

Mme Schelle indique qu'il est possible dans le cadre de la didactique disciplinaire et des sciences de l'éducation de regrouper les compétences disciplinaires de différents domaines et de procéder à un échange. A titre d'exemple elle évoque le cours dispensé à Mayence en sciences de l'éducation « Observer, reconstruire et initier des cours » qui a été restructuré pour prendre en compte le contexte interculturel. Elle propose d'évaluer de façon plus approfondie quels cours déjà existants peuvent être modulés de cette façon et comment l'offre de formation peut ainsi être élargie en associant les didactiques disciplinaires pratiquées dans les deux universités sans augmentation des coûts et sans surcroît de travail pour les partenaires impliqués.

Monsieur Siebenhaar soulève le problème à Lyon et Leipzig de cours prévus pour des locuteurs natifs dans la discipline Allemand à Leipzig et dans la discipline Lettres Modernes à Lyon. Les étudiants français bénéficient déjà d'une aide particulière à Leipzig, il est également nécessaire d'établir des soutiens pour les étudiants allemands à Lyon. Etant donné que la situation diffère dans tous les programmes, il est difficile de trouver une ébauche de solution commune. Il privilégie une extension générale des possibilités de reconnaissance.

Monsieur Thein souhaite approfondir l'échange scientifique pour savoir ce qu'on entend par « didactique de la discipline » et notamment ce qui la différencie de la didactique générale et des sciences de l'éducation ou des cours de pédagogie. Il s'interroge sur la conception de la didactique de la discipline en France et en Allemagne et sur la façon dont elle est enseignée. D'après lui, l'Allemagne est confrontée actuellement à une modification de la conception du rôle du professeur, qui est initiée au niveau de la discipline dans les établissements scolaires, et ce, sur la base de certains principes didactiques. Cela constitue d'ailleurs en Allemagne un domaine de recherche.

Compte-rendu du Groupe de travail 1 „Studiengangsarchitektur/Architecture des cursus“ dans le cadre de la deuxième Conférence binationale franco-allemande sur la formation des enseignants

Monsieur Dörrenbächer mentionne qu'il est probable que toutes les problématiques se réfèrent d'une manière ou d'une autre à la conception du rôle du professeur. Il ajoute qu'on observe une tendance à mettre l'accent sur les compétences, ce qui nécessite d'échanger sur la didactique de la discipline en France et en Allemagne. Rien qu'en Allemagne il y a vraisemblablement des concepts qui divergent considérablement les uns des autres. Une possibilité d'ajustement serait une réorganisation et l'intégration de la didactique de la discipline au sein des études de master. Une intégration commune ne serait ainsi possible que pendant le master. Mais qu'est-ce que cela signifierait ? Etant donné que l'importance des compétences est aussi thématique en France, il serait nécessaire d'intégrer ce sujet à la réflexion.

Monsieur Hein indique que le rôle du professeur dans les différentes disciplines est déjà défini en Rhénanie-Palatinat. Il en résulte des compétences que le personnel enseignant doit développer, aussi bien que la structure des éléments de formation. En France, les contenus de la didactique correspondraient plutôt au contenu du stage préparatoire à la certification (*Referendariat*) en Allemagne.

Madame Herrmann suggère que les systèmes différents ne peuvent peut-être pas être harmonisés, par exemple par l'introduction de cours de didactique de la discipline à hauteur de 15 %. La question est donc plutôt de savoir comment on peut dépasser ces différences. En fonction des moyens existants, il serait éventuellement possible d'organiser des modules supplémentaires sous forme de séminaires intensifs.

Madame Marchenoir explique que le MEEF Langues inclut principalement de la didactique des langues. La didactique des langues consiste à donner un aperçu des méthodes pour l'enseignement des langues et la communication (« approche communicative ») en distinguant entre les différents types d'établissements scolaires. La partie des études qui est consacrée aux sciences de l'éducation est abordée à l'ESPE pendant le Master 1 et le Master 2, donc avant et après le concours du CAPES.

Monsieur Siebenhaar remarque qu'on touche ici au cœur de la discussion. On pourrait se mettre d'accord sur les contenus, y compris concernant les sciences de l'éducation à condition d'une volonté de flexibilité de la part des deux pays. Selon lui, à Leipzig, le problème est plutôt la structure, c'est-à-dire qu'il convient de s'entendre sur le déroulement chronologique des validations nécessaires pour ce type de cursus. Etant donné qu'on étudie les sciences de l'éducation dès le début des études en Allemagne, les programmes intégrés sont confrontés au problème de mettre les Français au même niveau que les Allemands. Car, en France, les sciences de l'éducation sont abordées à la fin des études (en L3 ou au M1), tandis qu'en Allemagne (à Leipzig) elles interviennent au cours des trois premières années d'études.

Monsieur Dörrenbächer s'intéresse à l'approche mentionnée par Madame Schelle à Mayence. Une utilisation commune de l'offre de cours semble être une solution intéressante, qui ressemble à celle de Sarrebruck, où on fait appel pour quelques heures à un professeur travaillant dans un lycée bilingue. Il est possible d'offrir dans ce cadre une didactique de la discipline bilingue. Concernant le déroulement chronologique de la formation, les exigences doivent être traitées avec beaucoup de flexibilité. La didactique de la discipline bilingue est plutôt un supplément et ne fait pas partie du règlement des examens. 80% des cours de didactique peuvent être regroupés en jouant de la proximité entre Sarrebruck et Metz, le reste doit être organisé séparément. Monsieur Dörrenbächer évoque par exemple l'utilisation pour la géographie de cours de didactique en histoire, ce qui permet une certaine flexibilité au niveau de l'emploi du temps. Néanmoins, cela n'apporte pas de véritable solution au problème. L'enseignement à distance grâce aux nouveaux médias devrait aussi être plus fortement pris en compte.

Compte-rendu du Groupe de travail 1 „Studiengangsarchitektur/Architecture des cursus“ dans le cadre de la deuxième Conférence binationale franco-allemande sur la formation des enseignants

Madame Schelle signale que la structure diffère généralement plus que les contenus. Il existe une compatibilité, il faut juste la découvrir. La France se pose les mêmes questions à l'égard de la didactique disciplinaire et les didacticiens y effectuent des recherches similaires. Un cours français sur la « Philosophie de l'éducation » pourrait par exemple être intéressant pour la didactique de la philosophie. Il faut donc chercher et trouver plus d'équivalences de ce type.

Madame Marchenoir ajoute que les différences de contenus ne sont pas nécessairement problématiques et qu'il conviendrait peut-être surtout d'accorder une confiance plus grande au partenaire. Elle favorise le principe de la complémentarité, c'est-à-dire que les contenus ne doivent pas tous être changés mais qu'il faut travailler avec l'existant. Une combinaison de flexibilité et de complémentarité serait souhaitable. Madame Neveling souligne avec fermeté l'importance de ce propos.

Monsieur Dörrenbächer loue l'approche positive du groupe. Les points communs doivent être utilisés, mais les marchés du travail doivent s'ouvrir aussi. Une formation bilingue supplémentaire ne conduit pas systématiquement à exercer la profession souhaitée. Il résume les ébauches de solutions :

- Intégration des contenus de la didactique de la discipline et des sciences de l'éducation
- Flexibilité lors de la mise en place concertée des différentes phases d'études
- Coopération au-delà des programmes
- Intégration d'autres disciplines (apparentées)

2.2. Mise en pratique dans des établissements scolaires

Monsieur Dörrenbächer mentionne qu'il existe des cours accompagnant les stages, pour lesquels le timing est important.

Madame Eckhardt dit que le stage accompagne les études à Ratisbonne. Le personnel enseignant délégué à la formation accueille les stagiaires et assure des séminaires en parallèle. Il serait souhaitable que les étudiants puissent effectuer leur stage dans une école de formation des enseignants (*Seminarschule*) afin d'avoir un premier aperçu du *Referendariat*.

Madame Neveling explique que les stages font généralement l'objet d'une reconnaissance généreuse à Leipzig. Pour les sciences de l'éducation, il y avait jusqu'alors un rattrapage (« Brückenkurs ») équivalant à trois cours au sein des cursus de Licence et de Master. Ces cours de rattrapage sont des cours de propédeutique permettant la préparation aux modules de master. Ces cours sont choisis parmi les cours offerts à tous les étudiants.

Monsieur Siebenhaar indique que les problèmes résultent du programme de cours obligatoire du *Staatsexamen* et que les étudiants sont donc obligés de tout faire.

Monsieur Hein explique que les 4 stages en établissements scolaires en Rhénanie-Palatinat préparent de façon ciblée au stage préparatoire à la certification (*Referendariat*), en particulier les deux stages d'approfondissement. Ces stages sont toujours des stages intensifs sur une période limitée et ne se déroulent jamais parallèlement aux cours.

Madame Fritz signale que la première phase d'études du cursus de Fribourg comporte un stage de 4 semaines en 1^{ère} année, qu'il y a un stage commun et que le master combine l'ESPE et le stage préparatoire à la certification.

Compte-rendu du Groupe de travail 1 „Studiengangsarchitektur/Architecture des cursus“ dans le cadre de la deuxième Conférence binationale franco-allemande sur la formation des enseignants

2.3. Proposition d'une architecture des cursus

Monsieur Dörrenbächer explique que l'Université de la Sarre a des cursus continus de *Staatsexamen* dans le domaine de la formation des enseignants. Après 6 semestres les étudiants obtiennent la Licence française, mais pas le diplôme allemand. Cependant, ils obtiennent un certificat attestant d'un cursus commun franco-allemand d'une durée de 6 semestres. Etant donné la faiblesse des effectifs et les difficultés rencontrées pour intégrer la didactique de la discipline, il n'existe pas encore de solution aux problèmes.

Monsieur Hochscheid-Mauel dit qu'il faudrait mettre en place un régime dérogatoire, mais que la volonté politique fait actuellement défaut.

Madame Reimeringer propose que la coopération Sarrebruck-Metz mette en place des flux croisés au lieu de continuer de prévoir une première année d'études commune entraînant le problème de périodes différentes de début des études.

Monsieur Hansen présente une proposition d'architecture des cursus fondée sur le cursus existant de *Bachelor of Education* intégré des universités de Mayence et de Dijon (voir annexe).

Monsieur Hein objecte que de nombreuses conditions préalables présentant parfois des difficultés doivent encore être clarifiées.

Monsieur Thein souligne que le problème de la didactique de la discipline persiste. Comme le Master 2 diffère clairement du *Referendariat*, on ne peut approuver globalement une mise en parallèle et une validation réciproque car la majorité des étudiants seraient alors désavantagés. Il est sceptique vis-à-vis de l'assimilation suggérée.

Monsieur Hein précise qu'un *Master of Education* suivant le droit allemand et un concours selon le droit français sont difficiles à combiner. La prolongation de la durée des études ne peut donc guère être exclue. En outre, un *Referendariat* de six mois ne peut pas être validé sans difficulté. La question de l'articulation entre les phases de stage n'est pas clarifiée. S'y ajoute le fait que l'attribution des places pour le *Referendariat* n'est pas automatique en Allemagne ; faciliter l'accès au *Referendariat* sur la base d'un semestre validé pendant le Master 2 serait juridiquement difficilement recevable. La première étape devrait être une phase de master permettant une double qualification.

Madame Schelle mentionne des différences au cours des semestres de stage pratique et introduit une autre idée : dans ses séminaires introductifs, il y a souvent des étudiants qui enseignent déjà dans des établissements d'enseignement sans posséder la qualification requise. Cela relativise la sévérité des normes à respecter. Il faut faire des concessions pour rapprocher les deux systèmes de formation.

Monsieur Dörrenbächer reconnaît le problème de l'équité juridique. Le double diplôme ne peut pas être obtenu gratuitement. Sans investissement en temps et en moyens il est impossible de valider un double diplôme. Les études doivent être plus longues, mais il faut offrir des attraits en contrepartie.

Monsieur Siebenhaar ajoute que la coopération Leipzig/Lyon a prévu dès le début une année d'études supplémentaire (Licence 3 + 1).

Monsieur Hein évoque des problèmes d'envergure qui exigent des ébauches de solutions à grande échelle. Il faut prendre les contacts nécessaires. Les chances de succès du processus d'intégration demeurent réelles.

Compte-rendu du Groupe de travail 1 „Studiengangsarchitektur/Architecture des cursus“ dans le cadre de la deuxième Conférence binationale franco-allemande sur la formation des enseignants

Monsieur Bölling va dans le même sens, soulignant qu'une internationalisation de qualité ne peut pas être obtenue gratuitement. Il faut aussi selon lui que l'employeur (les *Länder*) propose un système attractif, car sinon l'effort supplémentaire ne vaut pas la peine.

Madame Fritz mentionne que la note de la licence est reconnue comme note du *Staatsexamen* pour les sciences de l'éducation. Un tiers du *Staatsexamen* est ainsi déjà validé. Le travail scientifique à l'institut de formation des maîtres de Fribourg (*Pädagogische Hochschule*) est reconnu comme master.

Monieur Dörrenbächer ajoute que les cursus intégrés se signalent par leur excellence et se démarquent des parcours d'études ordinaires. En conséquence, les diplômés de ces cursus devraient être traités différemment.

Madame Hahn dit qu'elle a d'abord étudié dans le cadre d'un cursus intégré sans savoir si elle allait devenir enseignante. Si son projet professionnel avait été clair dès le début, elle aurait préféré un cursus ordinaire de formation des enseignants.

C'est exactement cette situation que Monsieur Bölling estime être mauvaise. On doit attester d'une expérience internationale dans presque tous les domaines professionnels. Il faut aussi valoriser le séjour à l'étranger dans la profession d'enseignant.

Monsieur Hein ajoute que les notes ne sont actuellement pas exclusivement décisives pour l'obtention d'un poste. En cas d'égalité, il y a des entretiens au cours desquels des qualifications supplémentaires entrent en ligne de compte. En Rhénanie-Palatinat, des séjours à l'étranger sont obligatoires dans la formation des enseignants de langues.

3. Synthèse des résultats

Monsieur Dörrenbächer résume les résultats auxquels est parvenu le groupe de travail :

- Un cursus international pour la formation des enseignants coûte plus d'efforts, mais doit aussi offrir plus d'attraits.
- Il faut en outre encourager une approche flexible des problèmes, axée sur une réflexion par rapport aux ressources.
- Il convient de mettre en place et de développer de manière conséquente l'utilisation interdisciplinaire des ressources.
- Des convergences sont visibles en dépit de toutes les différences perçues dans la formation franco-allemande des enseignants.

Compte-rendu du Groupe de travail 1 „Studiengangsarchitektur/Architecture des cursus“ dans le cadre de la deuxième Conférence binationale franco-allemande sur la formation des enseignants

4. Annexe

Integrierte deutsch-französische lehramtsbezogene Studiengänge

	Variante 1 (Lehrer in D und F)			Variante 2 (Lehrer in D)			Variante 3 (Lehrer in F)		
	Studienstart Deutschland	Studienstart Frankreich	Bemerkungen	Studienstart Deutschland	Studienstart Frankreich	Bemerkungen	Studienstart Deutschland	Studienstart Frankreich	Bemerkungen
1. Semester	Deutschland	Frankreich	Bachelor + Licence 1 + Ausbildung in Fach 2	Deutschland	Frankreich	Bachelor + Licence 1 + Ausbildung in Fach 2	Deutschland	Frankreich	Bachelor + Licence 1 + Ausbildung in Fach 2
2. Semester	Deutschland	Frankreich		Deutschland	Frankreich		Deutschland	Frankreich	
3. Semester	Frankreich	Deutschland		Frankreich	Deutschland		Frankreich	Deutschland	
4. Semester	Frankreich	Deutschland		Frankreich	Deutschland		Frankreich	Deutschland	
5. Semester	Frankreich	Frankreich		Frankreich	Frankreich		Frankreich	Frankreich	
6. Semester	Deutschland	Deutschland		Deutschland	Deutschland		Deutschland	Deutschland	
7. Semester	Deutschland	Deutschland	Licence 2 / M.Ed.	Deutschland	Deutschland	Master of Education	Frankreich	Frankreich	Concours
8. Semester	Deutschland	Deutschland		Deutschland	Deutschland		Frankreich	Frankreich	
9. Semester	Frankreich	Frankreich	Concours / M.Ed.	Deutschland	Deutschland		Frankreich	Frankreich	Stage mit Aufenthalt in D
10. Semester	Frankreich	Frankreich		Deutschland	Deutschland		Deutschland	Deutschland	
1. Halbjahr	Frankreich	Frankreich	Stage und Referendariat	Frankreich	Frankreich	Referendariat mit Aufenthalt in Frankreich			
2. Halbjahr	Deutschland	Deutschland		Deutschland	Deutschland				
3. Halbjahr	Deutschland	Deutschland		Deutschland	Deutschland				

Compte-rendu du Groupe de travail 1 „Studiengangsarchitektur/Architecture des cursus“ dans le cadre de la deuxième Conférence binationale franco-allemande sur la formation des enseignants

Liste des participants

Nachname	Vorname	Institution	Funktion
Bölling	Gordon	Hochschulrektorenkonferenz (HRK)	Referatsleiter
Dörrenbächer	Peter	Universität des Saarlandes	Professor, Programmbeauftragter
Eckardt	Theresa	Universität Regensburg	Lehrkraft in der Fachdidaktik Romanistik
Fritz	Clara	Pädagogische Hochschule Freiburg	Koordinatorin Integrierter Studiengang
Gaunard-Anderson	Marie-France	Univeristé de Lorraine (Metz)	Maître de Conférences
Hahn	Julie	UFA/JGU & Institut francais	FLE-Lehrerin am Institut francais
Hansen	André	Johannes Gutenberg-Universität Mainz	Studienmanager der Studiengänge Mainz-Dijon
Hein	Franz	Ministerium für Bildung, Wissenschaft, Weiterbildung und Kultur (RLP)	Referent gym. Lehrerinnen- und Lehrerausbildung RP
Herrmann	Tanja	Johannes Gutenberg-Universität Mainz	Angestellte
Hochscheid-Mauel	Dirk	Geschäftsstelle des Zentrums für Lehrerbildung	Geschäftsführer
MARCHENOIR	Sylvie	Université de Bourgogne - Dijon	Responsable des Cursus intégrés Dijon-Mayence /SHS
Neveling	Christiane	UNiversität Leipzig	Programmbeauftragte der DFh für W-48
Poumet	Jacques	Université Lyon 2	Professeur émérite
REIMERINGER	CAROLE	Université franco-allemande	Responsable de département / Referatsleiterin
Schelle	Carla	JGU FB 02 IfE	Universitätsprofessorin, Fachbeauftragte
Schmähling	Benjamin	DAAD	Lektor
Siebenhaar	Beat	Universität Leipzig	Studiendekan / Germanist. Ansprechpartner für den Studiengang
Thein	Christian	Philosophisches Seminar / FB 05 JGU Mainz	Jun.-Professor Dr. für Fachdidaktik Philosophie